



## IL EST URGENT DE RÉPONDRE AUX REVENDEICATIONS DES PERSONNELS !

Partout en France, avec la CGT et l'intersyndicale, les personnels des établissements de la Santé et de l'Action sociale ont exprimé leur colère face à une situation de crise sans précédent.

Ce ne sont pas les déclarations récentes de la ministre des solidarités et de la santé qui feront illusion pour les professionnels qui vivent au quotidien l'impact des restructurations massives des établissements et services, avec en corollaire les suppressions de postes et de lits.

Madame Buzyn répète en boucle, « attendez, attendez, ça ira mieux demain ». Elle prend la responsabilité de faire porter le poids de sa politique d'austérité sur la sécurité et la santé des patients et des personnels.

Le ministère a annoncé qu'il partageait le constat et continue de brandir la loi ma santé 2022 comme une réponse suffisante.

**Tout ceci est inacceptable.**

Concernant la lutte spécifique des services d'urgences, la seule avancée obtenue est une prime de risque qui pourrait se situer autour des 300 euros revendiqués par les personnels, d'une prime de coopération à destination des professionnels aide-soignant et infirmier.

Concernant l'augmentation des effectifs supplémentaires, le ministère n'évoque que la nécessité de réorganisation et la mise en place de la mission, dans le but de construire une nouvelle stratégie d'évolution des services d'urgences, alors que la CGT souligne la revendication principale et inconditionnelle d'augmenter les effectifs en personnel pour répondre à l'exigence d'amélioration des conditions de travail des salariés et de la prise en charge de la population.

Le gouvernement doit céder sous la pression de la mobilisation, car les annonces faites sont nettement insuffisantes.

**La CGT, avec les professionnels, prendra toutes ses responsabilités pour amplifier le mouvement légitime en élevant le rapport de force pour faire gagner les revendications des salarié.e.s, améliorer les conditions et la qualité de prise en charge de la population.**

A l'occasion de cette journée nationale d'action de notre champ professionnel, les salarié.e.s des secteurs du public et du privé se mobiliseront ce 14 février pour :

- L'augmentation du budget consacré à l'hôpital au moins égal à l'évolution naturelle des dépenses (4,4%) ; Il faut un correctif budgétaire sur l'ONDAM dans la loi de la sécurité sociale allant dans ce sens ;
- L'égalité d'accès, d'accueil et de prise en charge de qualité pour la population sur tout le territoire ;
- La reconnaissance et la revalorisation générale des carrières médicales et non médicales, notamment en début de carrière se traduisant par une augmentation salariale ;
- Le recrutement immédiat de professionnel.le.s supplémentaires et plan de formation pluridisciplinaire ;
- L'arrêt des fermetures de services, d'établissements et des réouvertures de lits, partout où cela est nécessaire ;
- Hausse des salaires et fin des inégalités femme/homme
- Prise en compte des années d'études
- Une gouvernance des hôpitaux, des établissements plus ouvertes aux professionnel.le.s, aux personnels et aux usagè.re.s ;



**Rendez vous le Vendredi 14 Février à 14h30 au CHU de Grenoble sur le parvis Belledonne,**

# REFORME DES RETRAITES

## Financement

### La CGT fait des propositions : agir sur plusieurs leviers

#### ↑ Emplois



Dans un système à répartition, **la retraite c'est d'abord une question d'emploi**, car le nombre d'actifs conditionne le montant des cotisations. La promesse du président Macron est de ramener le chômage à son taux d'avant crise. Cela représente 2,4 % d'emplois en plus, soit environ 9 milliards de cotisations supplémentaires et 7 milliards d'économie sur l'assurance chômage. **Gain total: 16 milliards.**

#### ↑ Salaires

**Augmenter les salaires, c'est plus de cotisations sociales :** 1 % d'augmentation de la masse salariale dans le privé c'est 3,6 milliards de cotisations en plus et 5 % c'est 18 milliards. Sans parler de la revalorisation immédiate de la valeur du point d'indice dans la Fonction publique. Par ailleurs, **l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes** rapporterait 6,5 milliards d'euros en plus pour la Sécurité sociale. L'égalité femmes-hommes, c'est bon pour tous!



#### ↑ Cotisations



**Augmentation des cotisations :** entre 0,2 et 0,4 point par an, on assure la pérennité du système : c'est en moyenne une augmentation de **1,60 € par mois pour les travailleurs et 2,40 € pour les employeurs.**

#### ↓ Exonérations

**Remettre en cause les exonérations de cotisations patronales qui ne profitent pas à l'emploi** et tirent les salaires vers le bas. Plus votre salaire est près du Smic, plus votre employeur est exonéré : à qui ça profite ? On a fait quelques calculs : si on les divise par deux, c'est **45 milliards de recettes en plus**. Si on les supprime pour les entreprises du CAC 40 – qui se portent apparemment plutôt très bien – c'est au minimum 5,5 milliards en plus.



#### ↓ Dividendes



**Alors que la France bat des records en distribution de dividendes**, taxer les profits financiers rapporterait **30 milliards par an.**

Et si on en parlait ?

Rendez vous Le 20 février 2020 à 10h devant la gare de Grenoble